

Conduite pour la vaccination gratuite avec les vaccins contre le pneumocoque selon la condition de santé.

Consulter la fiche indicative et le PIQ pour plus de détails.

CONDITIONS OÙ LES DEUX VACCINS ANTIPNEUMOCOCCIQUES SONT INDIQUÉS ET GRATUITS*	PNEUMOCOQUE INDIQUÉ ET GRATUIT	
	PNEU-C-13 ÂGE ≥ 5 ANS	PNEU-P-23 ÂGE ≥ 2 ANS
Asplénie anatomique ou fonctionnelle Consulter la fiche indicative et le PIQ pour plus de détails	Oui commencer avec le Pneu-C-13	Oui 8 semaines après le Pneu-C-13; répéter 1 fois après 5 ans ⁽¹⁾
Conditions amenant une immunodépression Consulter la fiche indicative et le PIQ pour plus de détails	Oui commencer avec le Pneu-C-13	Oui 8 semaines après le Pneu-C-13; répéter 1 fois après 5 ans ⁽¹⁾

* CONDUITE pour ces personnes SELON LEURS ANTÉCÉDENTS DE VACCINATION :

- ❖ La personne n'a jamais reçu aucun vaccin contre le pneumocoque (ni Pneumovax ni Prevnar)
 - Lui administrer d'abord Prevnar-13 puis l'aviser de recevoir Pneumovax-23 dans 8 semaines
- ❖ La personne a déjà reçu un vaccin Pneumovax-23 mais pas de Prevnar-13
 - Lui administrer le Prevnar-13 si au moins 1 an s'est écoulé depuis le Pneumovax-23
 - Lui administrer une 2^e dose de Pneumovax-23 (sauf si déjà reçue auparavant) au moins 5 ans après la précédente et au moins 8 semaines après le Prevnar-13
- ❖ La personne a déjà reçu un vaccin Prevnar-13 mais pas de Pneumovax-23
 - Administrer le Pneumovax-23 si au moins 8 semaines se sont écoulées depuis le Prevnar-13
- ❖ La personne a déjà reçu une seule dose des deux vaccins
 - Donner un 2^e Pneumovax-23 si au moins 5 ans se sont écoulés depuis la dose précédente et au moins 8 semaines depuis le Prevnar-13
- ❖ La personne a déjà reçu plusieurs Pneumovax-23
 - Lui administrer le Prevnar-13 si au moins 1 an s'est écoulé depuis le dernier Pneumovax-23
- ❖ Voir la note (1)

CONDITIONS OÙ SEUL LE PNEU-P-23 EST INDIQUÉ ET GRATUIT** mais pas le Pneu-C-13	PNEUMOCOQUE INDIQUÉ ET GRATUIT
	PNEU-P-23 ÂGE ≥ 2 ANS
Insuffisance rénale chronique ou syndrome néphrotique	Oui Répéter 1 fois après 5 ans ⁽¹⁾
Maladie cardiaque ou pulmonaire chronique ; Asthme assez grave pour nécessiter un suivi médical régulier ou des soins hospitaliers ; Conditions entraînant une diminution de l'évacuation des sécrétions respiratoires ou des risques d'aspiration; Diabète; Maladie hépatique chronique; Écoulement chronique de liquide céphalorachidien; Itinérance et /ou utilisation actuelle et régulière de drogues dures (par inhalation ou injection) avec une détérioration de l'état de santé ou des conditions de vie précaires; Présence d'un implant cochléaire Consulter la fiche indicative et le PIQ pour plus de détails	Oui Ne pas répéter ⁽¹⁾

** CONDUITE pour ces personnes SELON LEURS ANTÉCÉDENTS DE VACCINATION :

- ❖ La personne n'a jamais reçu aucun vaccin contre le pneumocoque
 - Lui administrer le Pneumovax-23
- ❖ La personne a déjà reçu une dose de vaccin Pneumovax-23
 - Si elle fait partie de la catégorie « insuffisance rénale ou syndrome néphrotique », lui administrer un second Pneumovax-23 si au moins 5 ans se sont écoulés depuis le précédent.
 - Sinon, voir note (1)
- ❖ La personne a déjà reçu plusieurs doses valides de Pneumovax-23
 - Voir note (1).

(1) Dans tous les cas, si la personne a 65 ans ou plus, elle doit avoir reçu une dose de Pneu-P-23 après cet âge (au moins 5 ans après la dose précédente, le cas échéant).